

**VILLE DE LIÉVIN**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**29 MARS 2026**

---

**Compte rendu**

# SOMMAIRE

↵	<b>Ouverture du Conseil municipal.....</b>	<b>3</b>
↵	<b>Désignation du secrétaire de séance .....</b>	<b>3</b>
I.	<b>Installation du Conseil municipal .....</b>	<b>3</b>
↵	<b>Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2025 .....</b>	<b>3</b>
II.	<b>Élection du Maire .....</b>	<b>4</b>
III.	<b>Fixation du nombre des Adjoints au Maire .....</b>	<b>7</b>
IV.	<b>Élection des Adjoints au Maire.....</b>	<b>7</b>
V.	<b>Charte de l'élu local et conditions d'exercice des mandats locaux.....</b>	<b>11</b>

*(La séance est ouverte à 10 h 00 sous la présidence du doyen de l'assemblée, M. Didier BAYARD.)*

### ☞ **Ouverture du Conseil municipal**

**M. BAYARD.**- Bonjour à tous. Je déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

### ☞ **Désignation du secrétaire de séance**

**M. BAYARD.**- Je vous propose la candidature du benjamin de notre assemblée comme secrétaire de séance : M. Noah DERRICHE.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ? *(Unanimité des conseillers municipaux)*

Je vous remercie.

### **I. Installation du Conseil municipal**

**M. BAYARD.**- Monsieur KUZNIAK, je vous demande de bien vouloir procéder à l'appel.

**M. KUZNIAK.**- Merci, Monsieur le doyen.

*(Il est procédé à l'appel par M. Serge KUZNIAK, Directeur général des services.)*

L'appel est terminé, Monsieur le doyen.

**M. BAYARD.**- Merci.

Une information : entre l'envoi des documents officiels et aujourd'hui, nous avons enregistré la démission de M. Laurent ROHART de la liste « *Notre énergie commune - liste d'union et de progrès* ». Cela explique l'installation ce jour du suivant de liste : M. Naoufal YAHYAOUI.

Le *quorum* est atteint.

Je vais procéder au rappel des résultats du scrutin.

- Nombre d'électeurs inscrits : 21 318
- Nombre de votants inscrits : 11 704
- Bulletins blancs : 166
- Bulletins nuls : 191.

Ont obtenu :

- Liste « *Liévin pour vous d'abord !* » : 53,58 % des suffrages exprimés, soit 30 élus.
- Liste « *Liévin notre énergie commune - Liste d'union et de progrès* » : 46,42 % des suffrages exprimés, soit 9 élus.

Je déclare le Conseil municipal installé.

### ☞ **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2025**

**M. BAYARD.**- Il appartient au Conseil municipal nouvellement installé de procéder à l'approbation du dernier procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2025 établi avant le renouvellement général.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ? *(Unanimité des conseillers municipaux)*

Je vous remercie.

## **II. Élection du Maire**

**M. BAYARD.**- En application de l'article L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, au regard du scrutin municipal, il y a lieu de procéder à l'élection du Maire de la Commune de Liévin.

Il est nécessaire de constituer un bureau de vote composé de trois assesseurs.

Il est de tradition que celui-ci soit tenu par les benjamins du Conseil municipal, à l'exception du secrétaire de séance.

Je propose donc, comme assesseurs :

- M. Bastien MALBRANQUE
- M. Jordan PARSY
- Mme Emma AUBRIET.

J'invite les intéressés à prendre place derrière la table supportant l'urne.

*(Les trois assesseurs précités prennent place derrière la table supportant l'urne.)*

J'ai reçu la candidature de M. Dany PAIVA au poste de Maire.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Aucune.)*

Je vous propose de procéder au vote à bulletin secret.

Un isolement est à votre disposition, mais il est facultatif.

Monsieur KUZNIAK, je vous demande de bien vouloir appeler chacun des élus.

**M. KUZNIAK.**- Merci, Monsieur le doyen.

*(M. Serge KUZNIAK procède à l'appel nominal de chaque élu afin qu'il dépose son enveloppe dans l'urne présentée sur la table entourée des trois assesseurs.)*

L'appel des votants est clos.

**M. BAYARD.**- Nous allons procéder au dépouillement.

Les élus, qui le souhaitent, peuvent venir assister aux opérations de dépouillement.

*(Les élus de la liste « Liévin, notre énergie commune - Liste d'union et de progrès » se rapprochent de la table supportant l'urne pour assister aux opérations de dépouillement.)*

*M. Serge KUZNIAK rejoint également le bureau de vote pour procéder au dépouillement.)*

Je vais proclamer les résultats de ce scrutin.

Ont obtenu :

- M. Dany PAIVA : 30 voix

- Bulletins nuls : 9

*(Rires partiels dans l'assemblée)*

- Bulletin blanc : 0.

Je déclare M. Dany PAIVA élu Maire de Liévin.

*(Debout, les élus de la liste « Liévin pour vous d'abord ! » et des personnes présentes dans le public saluent chaleureusement le nouveau Maire par de vifs applaudissements sous des « bravos » enthousiastes, tandis que les élus de la liste « Liévin, notre énergie commune - Liste d'union et de progrès » restent assis.*

*M. Didier BAYARD remet l'écharpe tricolore à M. Dany PAIVA, élu Maire de Liévin.*

*Applaudissements nourris.*

*M. Didier BAYARD reprend sa place de conseiller municipal, laissant ainsi M. Dany PAIVA prendre ses fonctions de maire.)*

**M. LE MAIRE.**- Monsieur le Député, cher Bruno BILDE

Monsieur le Sénateur, cher Christopher SZCZUREK

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal

Mesdames et Messieurs représentants des associations, entreprises et commerces de notre ville

Mesdames et Messieurs agents de la Municipalité de Liévin

Chères Liévinoises, chers Liévinois

Mes chers amis,

Dimanche, à près de 54 % des voix, les habitants de notre ville ont fait le choix net et clair de l'alternance et du changement.

Avant toute chose, je voudrais dire ma fierté que les Liévinoises et les Liévinois m'aient accordé leur confiance. Qu'ils sachent mon infinie reconnaissance face à cet espoir qu'ils placent en moi, et qui ne sera pas trahie.

Je mesure toute la portée symbolique de mon élection, à quel point elle tranche, autant qu'elle surprend et qu'elle trouble.

Je suis le Maire le plus jeune de l'histoire de Liévin, moi, le fils d'immigrés portugais, dont les parents sont venus sans parler un seul mot de notre langue, pour finalement embrasser l'histoire de notre pays et sa culture.

*(Vifs applaudissements. « Bravo »)*

Je suis fier aujourd'hui d'être un produit de l'assimilation au peuple français et à la France, de ne pas y avoir mes racines, mais d'en devenir l'une de ses branches.

*(Applaudissements)*

Tout cela a éveillé en moi une sensibilité particulière. Je ne juge pas les gens à ce qu'ils sont ou à leur naissance, mais à ce qu'ils font et à ce qu'ils réalisent.

Je tiens évidemment à saluer mes prédécesseurs qui, s'ils sont évidemment issus d'une autre histoire politique que la mienne, ont été des bâtisseurs, et en particulier MM. Arthur LAMENDIN, Henri DARRAS et Laurent DUPORGE.

Je ne suis pas là pour faire table rase, je suis là pour faire entrer notre histoire dans une nouvelle ère sans

renier le passé.

Ainsi, aux membres de l'opposition dont je regrette qu'une bonne partie ait fait le choix de ne pas siéger, je veux dire que je les écouterai et ne les mépriserai à aucun moment, mais cette main tendue ne sera viable qu'à la condition d'un respect réciproque.

Mesdames et Messieurs, chers amis, j'ai conscience de l'attente qui pèse sur mes épaules, mais que je ne perçois pas comme une pression.

Je serai un maire de proximité : j'ai été à vos côtés pendant toute cette campagne, c'est pour cela que j'ai été élu, et je fais le serment de le rester.

Je continuerai à être sur le terrain, à faire prévaloir le quotidien et le réel sur l'abstrait et l'artificiel.

Aussi, avant les grands projets, je souhaite entamer ce mandat par des marqueurs symboliques et forts.

Ainsi, dès le vote du budget qui aura lieu dans quelques semaines, je vous annonce dès maintenant que je renonce aux frais de représentation annuels.

*(Vifs applaudissements. « Bravo »)*

De même, l'enveloppe des indemnités des élus va baisser de manière importante puisque dès aujourd'hui, je baisse le nombre d'Adjointes au Maire.

Je préfère l'efficacité d'une équipe soudée à une armée mexicaine de rentiers.

*(Vifs applaudissements. « Bravo »)*

Tout cela s'inscrit dans une logique d'économie des dépenses de fonctionnement. J'entamerai une réflexion à partir de cette année sur les conditions d'une première baisse de la taxe foncière dès l'année prochaine.

*(Vifs applaudissements)*

Viendra ensuite le temps de l'application du programme pour lequel j'ai été élu et qui n'aspire qu'aux bonheurs de tous les habitants de notre ville, sans aucune exclusive.

Ainsi, je veux m'adresser au personnel municipal que je veux remercier pour avoir assuré une parfaite transition.

Alors, merci à vous, Monsieur le Directeur général des services.

*(Applaudissements)*

Mais au-delà de vous, je veux dire mon respect et ma volonté de travailler avec chacun. N'oubliez pas que je suis l'un des vôtres puisque je suis fonctionnaire de la territoriale comme vous. Je sais mieux que d'autres les limites du statut et parfois son archaïsme et les injustices qu'il produit.

Pour faire rayonner Liévin, j'ai besoin de toutes ses forces. Son éclat passera par un nouveau marché de Noël digne d'une ville de plus de 30 000 habitants, et ce, dès cette année.

*(Applaudissements)*

Enfin, nous continuerons d'investir mais dans des projets de proximité : votre cadre de vie, nos rues, nos parcs et jardins, mais aussi toujours plus de moyens dans votre sécurité.

Mesdames et Messieurs, je suis fier d'avoir servi aux côtés de maires qui ont systématiquement été brillamment réélus. Cela a été une école de la vie, beaucoup plus formatrice que l'ENA et Sciences Po.

La gestion municipale, je l'ai apprise dans le dur, et par la pratique.

Travailler aux côtés de Steeve BRIOIS, Maire d'Hénin-Beaumont, de notre Député Bruno BILDE, et de notre Sénateur, Christopher SZCZUREK *(vifs applaudissements)*, a été la plus belle formation possible. Plus que des patrons ou des amis, nous sommes une famille. Je n'ai aucune tutelle, je n'ai que des modèles.

Mais un maire n'est rien sans une équipe pour l'entourer. Et je tiens, pour cela, à remercier du fond du cœur les nouveaux élus de notre majorité municipale, des femmes et des hommes de terrain, travailleurs et profondément dévoués à notre ville, qui ont eu le courage de s'engager à mes côtés.

C'est avec ces amoureux de Liévin, soudés et sincères, porteurs d'une énergie nouvelle, que nous relèverons ensemble les grands défis de notre commune.

*(Vifs applaudissements)*

Liévinaises, Liévinois, vous avez voulu le changement. Il commence dès demain. Votre confiance, je m'en montrerai digne.

Vive Liévin, vive la République et vive la France.

*(Debout, les élus de la liste « Liévin pour vous d'abord ! » et des personnes présentes dans le public applaudissent vivement et chaleureusement, tandis que les élus de la liste « Liévin, notre énergie commune - Liste d'union et de progrès » restent assis.)*

### **III. Fixation du nombre des Adjointes au Maire**

**M. LE MAIRE.**- Il convient de fixer le nombre des Adjointes au Maire.

Je propose le nombre de 11 Adjointes au lieu de 14.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ? *(Unanimité des conseillers municipaux)*

Je vous remercie.

### **IV. Élection des Adjointes au Maire**

**M. LE MAIRE.**- En application de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, au regard du scrutin municipal, il y a lieu de procéder à l'élection des Adjointes au Maire de la Commune de Liévin.

Comme pour l'élection du Maire, il est nécessaire de constituer un bureau de vote composé de trois assesseurs.

Il est de tradition que celui-ci soit tenu par les benjamins du Conseil municipal, à l'exception du secrétaire de séance.

Je propose donc, comme assesseurs :

- M. Bastien MALBRANQUE
- M. Jordan PARSY
- Mme Emma AUBRIET.

J'invite les intéressés à prendre place derrière la table supportant l'urne.

*(Les trois assesseurs précités prennent place derrière la table supportant l'urne.)*

J'ai reçu la candidature de la liste menée par Mme Valérie MARCOS.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Aucune.)*

Je vous propose de procéder au vote à bulletin secret.

Un isolement est à votre disposition, mais il est facultatif.

Monsieur KUZNIAK, je vous demande de bien vouloir appeler chacun des élus.

**M. KUZNIAK.**- Merci, Monsieur le Maire.

*(M. Serge KUZNIAK procède à l'appel nominal de chaque élu afin qu'il dépose son enveloppe dans l'urne présentée sur la table entourée des trois assesseurs.)*

L'appel des votants est clos.

**M. LE MAIRE.**- Nous allons procéder au dépouillement.

Les élus, qui le souhaitent, peuvent venir assister aux opérations de dépouillement.

*(Les élus de la liste « Liévin, notre énergie commune - Liste d'union et de progrès » se rapprochent de la table supportant l'urne pour assister aux opérations de dépouillement.*

*M. Serge KUZNIAK rejoint également le bureau de vote pour procéder au dépouillement.)*

Je vais proclamer les résultats de ce scrutin.

Ont obtenu :

- La liste de Mme Valérie MARCOS : 30 voix
- Bulletins nuls : 9.

Je déclare donc les candidats figurant sur la liste de Mme Valérie MARCOS élus aux postes d'Adjoints au Maire.

J'invite les nouveaux Adjoints à me rejoindre un à un dans l'ordre de la liste.

*(Debout, les élus de la liste « Liévin pour vous d'abord ! » et des personnes présentes dans le public applaudissent vivement et chaleureusement.)*

J'appelle Mme Valérie MARCOS, Première Adjointe aux affaires scolaires et à l'urbanisme.

*(Applaudissements.*

*M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Valérie MARCOS et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- M. Emmanuel FONTAINE.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite M. Emmanuel FONTAINE et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- Mme Christelle KACZMAREK.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Christelle KACZMAREK et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- M. Jean-François BOULONGNE.

*(Applaudissements.*

*M. Dany PAIVA, Maire, félicite M. Jean-François BOULONGNE et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- Mme Isabelle PRZYMROZEK.

*(Applaudissements.*

*M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Isabelle PRZYMROZEK et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- M. Kévin STOREZ.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite M. Kévin STOREZ et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- Mme Annie LIANT.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Annie LIANT et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- M. Didier BAYARD.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite M. Didier BAYARD et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- Mme Virginie ROËLANDT.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Virginie ROËLANDT et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- M. Gaétan DUMONT.

*(Applaudissements.*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite M. Gaétan DUMONT et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.)*

**M. VIGREUX.**- Mme Alexia BARRET.

*(Applaudissements*

*(M. Dany PAIVA, Maire, félicite Mme Alexia BARRET et lui remet l'écharpe tricolore.*

*Applaudissements.*

*Après avoir procédé à une photographie de M. Dany PAIVA, Maire, entouré de ses 11 Adjoints, chacun rejoint sa place respective.)*

**M. LE MAIRE.**- Est-ce que l'opposition souhaite prendre la parole ? Je vous en prie.

**M. BARAKA.**- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, le verdict des urnes est clair : les Liévinaises et les Liévinos ont fait un choix et nous le respectons pleinement.

Mais respecter le choix des électeurs, ce n'est pas se taire.

Respecter ce choix, c'est également être à la hauteur de la confiance portée sur nous par 5 267 Liévinos

et Liévinois.

Respecter ce choix, c'est également considérer les 9 614 électeurs qui ne se sont pas déplacés et que nous devons, Monsieur le Maire, convaincre d'accomplir ce privilège citoyen qu'est le droit de vote. *(Acquiescement d'un signe de tête de M. le Maire.)*

Tout cela nous oblige.

Nous serons une opposition lucide, exigeante et responsable. Une opposition qui ne sera ni dans l'obstruction systématique ni dans la complaisance. Quand ce sera bien et bon pour Liévin, nous le dirons. Quand ce sera mauvais pour Liévin, nous le combattons.

Notre cap est simple, Monsieur le Maire : défendre les habitants, défendre tous les habitants, ceux qui espèrent, ceux qui doutent, et ceux qui n'y croient plus.

Nous ne serons pas une opposition de posture ; nous serons une opposition de travail.

Sur les questions sociales, sur la santé, sur les services publics, sur l'éducation populaire, nous serons présents, précis et déterminés.

Et nous le disons clairement :

Liévin mérite mieux que des slogans.

Liévin mérite que notre mémoire commune - celle de toutes ces femmes et de tous ces hommes d'ici, d'Europe, mais également du Maghreb, qui ont façonné notre paysage par leur labeur, leur entraide, leur solidarité -, ciment de notre histoire future, soit respectée et consolidée.

Nous y veillerons, Monsieur le Maire, car je suis, nous sommes viscéralement attachés à notre bassin, nos terrils, nos chevalements, notre patois.

À celles et ceux qui découvrent aujourd'hui leurs responsabilités, je veux dire une chose :

Un mandat, ce n'est pas un statut ; c'est un devoir, cela nous engage. *(Acquiescement d'un signe de tête de M. le Maire)*

Nous prendrons toute notre part, avec sérieux, avec constance, avec respect des institutions, mais sans jamais renoncer à ce qui fait notre engagement : être utiles, plutôt qu'être visibles ; être solides, plutôt qu'être bruyants.

Je vous remercie.

*(Vifs applaudissements)*

**M. LE MAIRE.**- Avant de procéder à la lecture de la Charte de l' élu local, je souhaite rappeler les délégations des Adjointes au Maire.

1. Mme Valérie MARCOS, Adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires et à l'urbanisme.
2. M. Emmanuel FONTAINE, Adjoint au Maire, délégué à la sécurité et à la protection animale.
3. Mme Christelle KACZMAREK, Adjointe au Maire, déléguée aux festivités et à la vie associative.
4. M. Jean-François BOULONGNE, Adjoint au Maire, délégué aux travaux et à l'environnement.
5. Mme Isabelle PRZYMROZEK, Adjointe au Maire, déléguée au logement.
6. M. Kévin STOREZ, Adjoint au Maire, délégué au commerce, au développement économique et aux marchés.
7. Mme Annie LIANT, Adjointe au Maire, déléguée à la solidarité, aux seniors et handicap.
8. M. Didier BAYARD, Adjoint au Maire, délégué à la propreté et aux espaces verts.

9. Mme Virginie ROËLANDT, Adjointe au Maire, déléguée à l'état-civil, à l'accueil des publics et aux élections.
10. M. Gaétan DUMONT, Adjoint au Maire, délégué au sport et à la communication.
11. Mme Alexia BARRET, Adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse, à la culture, et aux centres culturels et sociaux.

*(Vifs applaudissements)*

#### **V. Charte de l'élu local et conditions d'exercice des mandats locaux**

**M. LE MAIRE.**- Conformément à l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, je dois procéder à la lecture de la Charte de l'élu local.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos.

*(La séance est levée à 11 h 09.)*